

## **CORRIGÉ**

### **EP3 : Environnement économique, juridique et social des activités professionnelles**

#### **PREMIERE PARTIE : ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE**

1.1 – Combien de pays sont au 24/10/02 membres de l'Union européenne ?

**15 pays**

**/2**

1.2 – Quels pays vont intégrer l'Union européenne en 2004 ?

**Chypre, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Pologne, la République Tchèque, la Slovaquie, la Slovénie.**

**/ 2**

1.3 – Quelle est la principale difficulté des négociations sur l'élargissement ?

**Les difficultés des négociations viennent essentiellement du financement de l'élargissement de l'Union.**

**/ 3**

1.4 – Quand les pays candidats rejoindront-ils l'Union européenne ?

**En juin 2004 pour les prochaines élections européennes**

**/1**

1.5 – Quand et où les négociations d'adhésion se termineront-elles ?

**En décembre, au sommet de Copenhague.**

<b>Groupement inter académique II</b>	Session <b>2002</b>	Facultatif : 03cs255		
Examen et spécialité C.A.P. V.ENDEUR MAGASINIER EN PIECES DE RECHANGE ET EQUIPEMENTS AUTOMOBILES C.A.P. AGENT D'ENTREPOSAGE ET DE MESSAGERIE				
Intitulé de l'épreuve EP3 6 ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE, JURIDIQUE ET SOCIAL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES				
Type <b>CORRIGE</b>	Facultatif : date et heure	Durée 40 minutes <b>40 min</b>	Coefficient 2 <b>2</b>	N° de page / total <b>1/2</b>

**DEUXIEME PARTIE : ENVIRONNEMENT JURIDIQUE ET SOCIAL**

2.1 – Qu'est-ce que le comité d'entreprise ?

**Le comité d'entreprise est un organe présent dans les entreprises d'au moins 50 salariés. Il regroupe l'employeur, des élus du personnel et des représentants syndicaux désignés par les syndicats représentatifs. Outre l'information du personnel, le comité d'entreprise donne son avis sur les décisions économiques concernant l'entreprise.** / 3

2.2 – Qu'est-ce que la CFDT et la CGT ? Par qui sont-ils représentés dans l'entreprise ?

**Ce sont des syndicats. Ils sont représentés par des délégués syndicaux nommés par les syndicats.** / 3

2.3 – Quel est leur rôle dans le règlement d'un conflit collectif ?

**Leur rôle est de défendre et de mobiliser les salariés en cas de conflit. Ils ont droit d'être entendus par l'employeur. Ils représentent les salariés dans la négociation collective en vue d'un accord.** / 2

2.4 – Quelle est l'origine des difficultés rencontrées par Alcatel CIT ?  
Est-elle la seule concernée par ces difficultés ?

**L'origine des difficultés est une chute brutale des ventes dans le secteur des télécommunications.  
Alcatel CIT n'est pas la seule concernée. Ses concurrents nord américains (Lucent, Nortel) et européens (Ericsson) sont également contraints à réduire leurs effectifs, notamment dans leurs filiales françaises.** / 2

CAP Vendeur Magasinier en Pièces de Rechange et Equipements Automobiles	Rappel codage
CAP Agent d'Entreposage et de Messagerie	03cs255
EP3 – Environnement économique, juridique et social des activités professionnelles	2/2